



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE CHATEAU DE CHAUSSY

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Château de Chaussy, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

Les présentes conditions générales de vente régissent de plein droit toutes les ventes de séjours et locations réalisées par le camping ou par l'intermédiaire de sa plateforme de réservation en ligne. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre la société et le client.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et pour toute personne participant au séjour. Le client reconnaît que le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète et sans réserve de ces conditions générales de vente.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition du client à titre informatif et préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Les conditions générales de vente sont disponibles au téléchargement sur le site de l'établissement et sur la plateforme de réservation.

## NOUVEAUTÉ

### DU NOUVEAU DANS NOS CONDITIONS D'ANNULATION !

**De la flexibilité en plus, des astérisques en moins !**

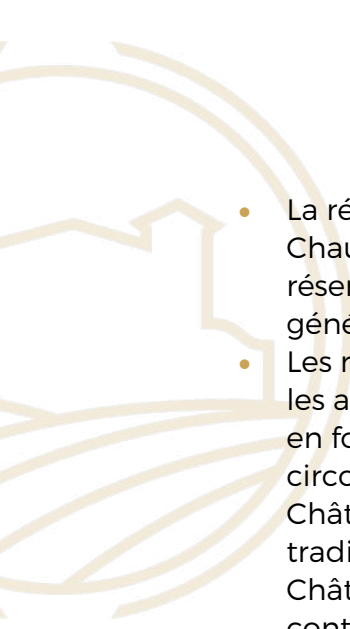
Découvrez nos nouvelles conditions d'annulation ! **PLUS** de souplesse sur vos prochaines vacances sur **tous** nos hébergements et **toutes** les périodes.

N'attendez plus la dernière minute ! Avec nos nouvelles CGV, réservez l'esprit léger avec la possibilité d'annuler votre séjour jusqu'à la date de début du séjour !

En plus, elles prennent en compte les restrictions administratives liées au COVID-19 comme par exemple la fermeture des frontières ou la limitation de déplacement.

[Conditions d'annulation](#)

### CONDITIONS DE RESERVATION

- 
- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Château de Chaussy, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
  - Les réservations ne lient le Château de Chaussy, que si le Château de Chaussy les a acceptées, ce que le Château de Chaussy est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Château de Chaussy propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le Château de Chaussy se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
  - La réservation d'un gîte est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable de l'établissement.
  - Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
  - Les enfants sont placés sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents dans l'enceinte de l'établissement, et plus particulièrement dans les espaces aquatiques et les zones de jeux où les risques de blessures sont les plus élevés. Des consignes de sécurité sont affichées à l'entrée des espaces aquatiques et doivent être scrupuleusement respectées. Le Château de Chaussy décline toute responsabilité en cas d'accident.
  - L'établissement se réserve le droit d'accepter ou de refuser une réservation si les noms ne correspondent pas aux coordonnées indiquées lors de la réservation, de refuser l'octroi d'une réduction en cas d'absence du client ou de toute personne participant au séjour, pendant une ou plusieurs nuits, d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

### Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Selon l'hébergement choisi, la capacité d'accueil peut varier de 2 à 12 personnes.
- Le Château de Chaussy se réserve le droit de refuser l'accès au village de gîtes aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

## **RÉSERVATION DE GROUPE**

- Toute réservation de plus de 3 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour au Château de Chaussy est considérée comme un groupe.
- Les hébergements proposés sur le site internet marchand du Château de Chaussy sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le Château de Chaussy par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique "[Nous Contacter](#)." Le Château de Chaussy se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

## TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix présentés sur le site et sur la plateforme de réservation sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA au taux en vigueur). Tout changement ou modification de ce taux, ainsi que toute évolution des taxes applicables au séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services qui sont proposés.
- L'établissement se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment et sans préavis. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès au site et à la plateforme de réservation sont à la charge du client.
- Les prix excluent :
  - Les suppléments loués sur place (draps, linge de maison, équipements bébé, services...)
  - L'accès à certaines structures ou activités de sports et de loisirs
  - L'assurance annulation / interruption de séjour
  - Les frais de dossier
  - Les taxes de séjour


## CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au Château de Chaussy. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au village de gîtes. En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le village se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au village (30% d'acompte + solde du séjour).
- Pour le règlement de l'acompte et du solde, l'établissement accepte les modes de paiements suivants : chèque bancaire, virement, carte bancaire, espèces.

## ANNULATION ET MODIFICATIONS

### 1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du Château de Chaussy (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- 
- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
  - Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.
  - En cas de non présentation du client sur la structure dans un délai de 24 heures à compter du début du séjour, par rapport aux dates mentionnées sur le contrat de réservation et de l'heure de mise à disposition de l'hébergement locatif, et sans justificatif et/ou information nouvelle de l'arrivée présumée du client par téléphone ou e-mail, le camping disposera automatiquement de l'hébergement locatif concerné. Les frais en application aux conditions d'annulation décrites ci-après seront retenus.

## **2. Prestations non utilisées**

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative de l'établissement
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au village de gîtes.

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable dix-huit mois, sera émis par le Château de Chaussy. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant déduction faite du coût l'assurance annulation si elle a été souscrite.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

## **3. Annulation du fait du Château de Chaussy**

En cas d'annulation du fait du Château de Chaussy, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

## **4. Annulation du fait du client**

Toute annulation doit obligatoirement être notifiée à l'établissement par courrier recommandé avec accusé de réception, laquelle annulation ne prendra effet qu'à compter de la date de réception du courrier. Les frais de dossier d'un montant de quarante (40) euros versés lors de toute réservation restent indépendants de tout acompte et ne sont jamais remboursés.

a. En cas d'annulation de la part du client sans souscription à la garantie annulation

**Pour l'une des raisons suivantes (empêchant le séjour) :**

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative de l'établissement
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable dix-huit (18) mois, sera émis par l'établissement. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

**Pour toutes autres raisons :**

**Cas des tarifs flexibles (avec acompte) :**

- Annulation jusqu'à 30 (trente) jours avant le début du séjour :  
L'acompte de 30% du montant du séjour sera conservé par l'établissement à titre de frais d'annulation. Les sommes versées, déduites du montant de l'acompte, seront remboursées.
- Annulation moins de 30 (trente) jours avant votre arrivée :  
Toutes les sommes versées seront conservées par l'établissement.

**Cas des tarifs non annulable non remboursable (prépaiement) :**

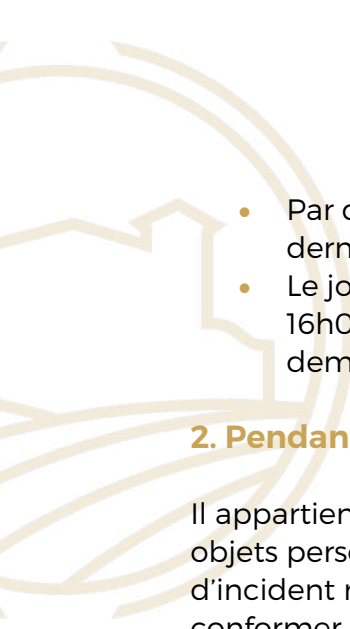
- Dans le cadre des tarifs non annulable, non remboursable, il vous sera demandé un paiement de 100% du solde de séjour à la réservation. Ces tarifs ne disposent pas de possibilité de recours auprès de l'établissement en cas d'annulation ne rentrant pas dans les cadres d'annulations précédemment cités.

b. En cas d'annulation de la part du client avec une souscription à la garantie annulation

Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation. Retrouvez les Conditions générales d'annulation dans les [Conditions d'annulation](#) Si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales de ventes du paragraphe 4 a. s'appliquent et le coût de l'assurance annulation sera déduit des sommes versées en cas d'annulation.

## VOTRE SÉJOUR

### 1. Arrivée

- 
- Par défaut, l'heure de départ est fixée au plus tard à 10h du jour suivant la dernière nuitée réservée par le client.
  - Le jour de votre arrivée au Château de Chaussy, vous serez accueilli à partir de 16h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée.

## 2. Pendant votre séjour

Il appartient au client de s'assurer. Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). L'établissement décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

## 3. Départ


- Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.
- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 60€ TTC vous sera demandé.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

## DELAI DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-5 du Code de la Consommation, l'établissement informe le client que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

## REGLEMENT INTERIEUR

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque client en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes ou animaux qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Tout manquement au règlement intérieur par un client ou toute personne participant au séjour obligerait l'établissement à prendre les mesures et sanctions nécessaires afin d'assurer le bien-être et le respect de l'ensemble des clients de l'établissement, y



compris à exclure le client ou toute personne participant au séjour sans que cela ne puisse donner lieu à un quelconque dédommagement ou versement de dommages et intérêts de la part de l'établissement.

## **ANIMAUX**

Les animaux sont acceptés au Château de Chaussy (exceptés les chiens de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie) sous réserve d'acceptation du responsable d'établissement, et moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines et dans les bâtiments communs. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

## **IMAGE**

Vous autorisez le Château de Chaussy, ainsi que toute personne désignée par le Château de Chaussy, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au Château de Chaussy et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du Château de Chaussy - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion de l'établissement, ainsi que sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du Château de Chaussy et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

## **LITIGE**

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au gestionnaire du Château de Chaussy.

## **MEDIATION**

Dans le cadre d'un litige avec un des établissements de notre groupement, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire de l'établissement
- Envoi d'une copie de ce courrier au service clients à [contact@chateau-de-chaussy.com](mailto:contact@chateau-de-chaussy.com) ou par courrier à Château de Chaussy 64, Avenue de Vallon, 07120 Ruoms

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medicys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ou par courrier : Medicys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

## **RESPONSABILITÉ DU CHATEAU DE CHAUSSY**

Le client reconnaît expressément que le Château de Chaussy ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet de l'établissement concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du Château de Chaussy sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

## **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel (Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée), le client dispose des droits d'interrogation, d'accès de modification d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, le client consent à ce que le Château de Chaussy collecte et utilise ces données pour la réalisation du contrat de réservation. Les informations que le client communique à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par l'établissement comme confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par les services internes de l'établissement pour le traitement de la réservation, et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping.

Conformément à l'article L223-1 du Code de la Consommation, le client qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique auprès de l'organisme désigné dans les conditions prévues à l'article L.223-4 du Code de la Consommation à savoir la société Opposotel ou sur le site internet dédié : <http://www.bloctel.gouv.fr/>

Le Château de Chaussy, soucieux du droit des individus, et dans une volonté de totale transparence, a mis en place une politique de confidentialité exposant la manière dont sont collectées et traitées les données personnelles des clients du village de gîtes, des finalités poursuivies par ces traitements, ainsi que des moyens d'actions mis à la disposition des individus afin qu'ils puissent au mieux exercer leurs droits.

## **INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Château de Chaussy comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de l'établissement, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux



clients du Château de Chaussy en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

Château de Chaussy

64, Avenue de Vallon

07120 Ruoms

N° SIRET : 44253846800012



**CHÂTEAU DE CHAUSSY**

VILLAGE DE GÎTES